



L Y C E E  
N A V A L  
B R E S T



## Présentation

Le Lycée naval de Brest est l'un des six lycées militaires relevant du ministère de la Défense.

Il est géré par la Marine nationale.

Il est l'une des quatre écoles qui constituent le Centre d'instruction naval de Brest :

- Ecole de maistrance (EDM),
- Cours des matelots (CDM),
- Centre de ressources linguistiques (CRL),
- Lycée naval (LN).

Le Lycée naval répond à une double mission :

- L'aide à la famille dans les classes secondaires,
- L'aide au recrutement dans les classes préparatoires.



## Nous contacter

Lycée naval  
Centre d'instruction naval  
Avenue de l'Ecole navale  
BP300  
29240 Brest naval

Standard : 02 98 22 90 32  
Secrétariat du proviseur : 02 98 22 29 36  
Bureau "concours - admissions" : 02 98 22 25 02  
Fax : 02 98 22 97 11

## Accès



## Historique

- 1966 : Création du Collège naval.
- 1980 : Le collège devient Lycée naval.
- 1983 : Réforme du statut des lycées militaires.
  - Mixité dans les classes du secondaire.
- 1985 : Ouverture d'une terminale D.
- 1989 : Ouverture des concours civils aux 3/2.
- 1992 : Ouverture de la filière ES en première.
- 1993 : Mixité dans les classes préparatoires.
- 1995 : Réforme des classes préparatoires.
- 2002 : Ouverture de la filière L en première.
- 2003 : Ouverture de la filière L en terminale.



1966 - Première promotion du Collège naval



## Les classes secondaires

### Mission, cursus et résultats des classes secondaires

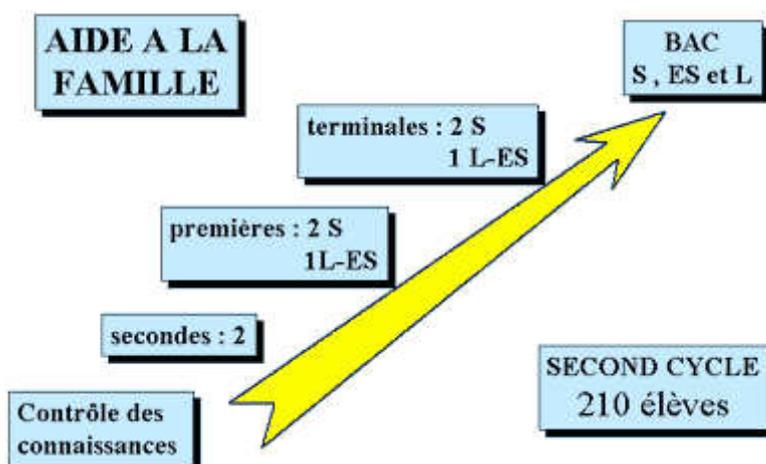
#### Les classes secondaires du Lycée naval ont pour mission l'aide à la famille

Il s'agit d'offrir aux élèves faisant partie des catégories d'ayants droit une stabilité et une qualité scolaires, en contrepartie des contraintes de la condition militaire de leurs parents.

#### Cursus

Le Lycée naval compte :

- deux classes de seconde (60 élèves)
- deux classes de première S (60 élèves) et une classes de première L-ES (15 élèves)
  - Première L depuis la rentrée scolaire 2002
- deux classes de terminale S (60 élèves) et une classe de terminale L-ES (15 élèves)
  - Terminale L à compter de la rentrée scolaire 2003



Au Lycée naval, seuls sont préparés les baccalauréats ES, S et L à partir de la rentrée 2003. Les élèves dont les motivations et aptitudes correspondent à une autre orientation doivent poursuivre leur scolarité, soit dans un autre lycée militaire, soit dans un lycée civil.

#### Des résultats significatifs

- Un taux moyen de 90 % de réussite aux baccalauréats S et ES.
- A l'issue de leur baccalauréat, environ :
  - 50 % des élèves de terminale S et 20 % des élèves de terminale ES intègrent une classe préparatoire aux grandes écoles ou une école d'ingénieurs,
  - 20 % des élèves de terminale S et 30 % des élèves de terminale ES poursuivent leurs études en faculté, en IUT ou en BTS,
  - 10 % des élèves de terminale S et ES choisissent une orientation militaire (Maistrance...).

## Projet d'établissement pour les classes secondaires

Un projet d'établissement en rapport avec nos ambitions et des conditions de travail exceptionnelles.

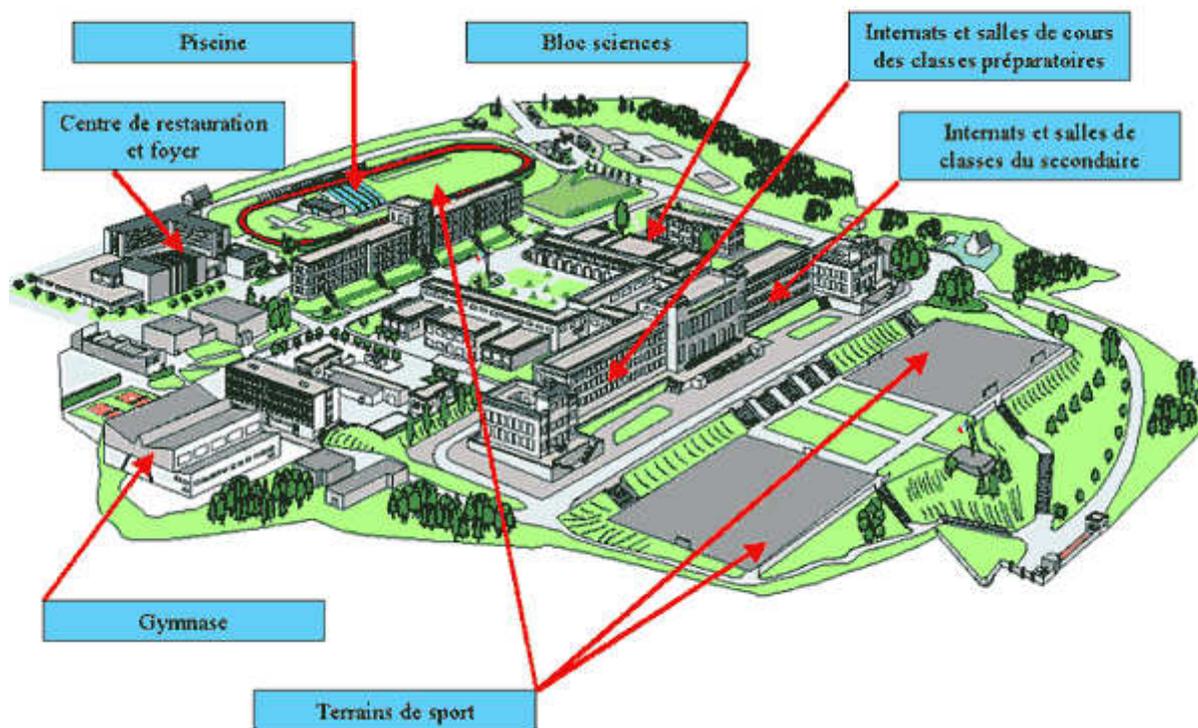
- Un enseignement de grande qualité dispensé par des professeurs titulaires détachés de l'Éducation nationale,
- Des conditions de vie propices au travail :
  - internat ouvert le week-end,



- personnel d'encadrement disponible,
- installations sportives sur le site
- un cadre exceptionnel face à la prestigieuse rade de Brest

### Le centre d'instruction naval

(installations utilisées par le Lycée naval)



## Renseignements pratiques pour les classes secondaires

### Conditions d'admission

- L'accès dans les classes du second cycle est exclusivement réservé aux enfants, garçons et filles, d'ayants droit :
  - 80 % des places sont attribuées aux enfants de militaires en activité ( groupe 1 ),
  - 20 % des places sont attribuées aux enfants de militaires en retraite, de fonctionnaires ou de magistrats ( groupe 2 ).

## Régime des élèves

- Le régime des élèves est l'internat ou la demi-pension : en raison de sa taille réduite, l'internat est réservé aux élèves dont les parents ne sont pas domiciliés dans la communauté urbaine de Brest (CUB). Les élèves dont les parents résident hors Finistère doivent avoir un correspondant dans ce département.
- Le montant annuel des frais de pension et de trousseau s'élève à environ 1782 € et à environ 755 € pour la demi-pension.
- Des remises peuvent être accordées sur critères sociaux aux ayants droit relevant du ministère de la Défense.

## Procédure d'admission

L'admission s'effectue selon les modalités suivantes:

- **En seconde**
  - A l'issue d'un contrôle écrit des connaissances se déroulant début mai, composé d'une épreuve de mathématiques, de français et de langue vivante ( anglais ou allemand ).
  - Le programme des épreuves est celui normalement étudié au cours de la classe de troisième.
  - Des majorations de points tiennent compte de la situation familiale et sociale des ayants droit, ainsi que de leur mobilité.
- **En première et terminale**
  - Après examen du dossier de candidature, au titre du complément des effectifs de ces classes.
- **Dispositions particulières**
  - Tout candidat doit fréquenter, au moment du dépôt de sa demande, la classe immédiatement inférieure à celle postulée : ***l'admission au titre d'un redoublement n'est donc normalement pas autorisée.***
  - Le candidat ne peut accéder au Lycée naval que ***si son établissement d'origine l'a admis en classe supérieure.***

## Dossier de candidature

Les imprimés nécessaires à la constitution du dossier sont disponibles :

- au bureau d'information sur les carrières de la marine ( BICM ) le plus proche du domicile, pour les candidats résidant en métropole,
- auprès des attachés de défense des ambassades, ou des commandements supérieurs des forces armées outre-mer ( COMSUP ), pour les candidats résidant à l'étranger ou dans les départements et territoires d'outre-mer.
- Date de retrait du dossier : à partir du mois de février.
- Date de dépôt du dossier :
  - pour l'admission en seconde : dossier à déposer au BICM pour fin mars,
  - pour l'admission en première et en terminale : dossier à déposer au Lycée naval pour début mai.

## Les enseignements en classes secondaires

### Les enseignements et options en seconde

- Langue vivante 1 : allemand ou anglais,
- Deux enseignements de détermination :
  - 1<sup>er</sup> enseignement de détermination : langue vivante 2
    - allemand ou espagnol,
  - 2<sup>ème</sup> enseignement de détermination : latin ou sciences économiques et sociales
- Option facultative : latin

### Les enseignements et options du baccalauréat ES

- **Première ES**
  - enseignements obligatoires :
    - LV1 anglais ou allemand
    - LV2 anglais, allemand ou espagnol
  - un enseignement obligatoire au choix parmi :
    - mathématiques
    - sciences économiques et sociales
  - option facultative : latin
- **Terminale ES**
  - enseignements obligatoires :
    - LV1 anglais ou allemand
    - LV2 anglais, allemand ou espagnol
  - un enseignement de spécialité au choix parmi :
    - mathématiques

- sciences économiques et sociales
- option facultative : latin

## Les enseignements et options du baccalauréat S

- **Première S**
  - enseignements obligatoires :
    - LV1 anglais ou allemand
    - LV2 anglais, allemand ou espagnol
  - option facultative : latin
- **Terminale S**
  - enseignements obligatoires :
    - LV1 anglais ou allemand
    - LV2 anglais, allemand ou espagnol
  - un enseignement de spécialité au choix parmi :
    - mathématiques
    - physique-chimie
    - sciences de la Vie et de la Terre
  - option facultative : latin

## Les enseignements et options du baccalauréat L

- **Première L**
  - enseignement obligatoire au choix parmi :
    - latin
    - anglais
  - option facultative : latin
- **Terminale L**
  - un enseignement de spécialité au choix parmi :
    - latin
    - anglais
  - option facultative : latin



## Les classes préparatoires

### Mission, cursus et résultats des classes préparatoires

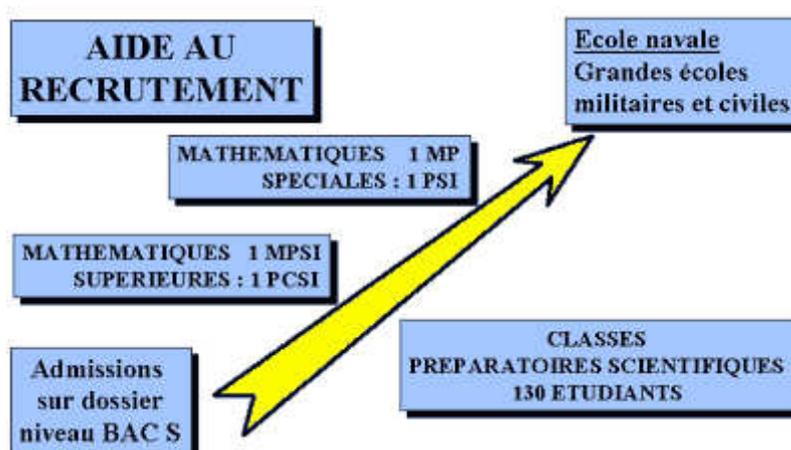
Les classes préparatoires du Lycée naval ont pour mission l'aide au recrutement

Une voie privilégiée pour l'École navale !

#### Cursus

Des classes préparatoires scientifiques ouvertes à toutes et à tous comptant environ 130 étudiants :

- 1<sup>ère</sup> année : 2 classes de mathématiques supérieures ( MPSI - PCSI ),
- 2<sup>ème</sup> année : 2 classes de mathématiques spéciales ( MP - PSI ).



Une préparation efficace aux concours des grandes écoles :

- militaires ( École navale, École de l'Air, École spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan, ENSIETA )
- civiles ( ENSI, ENAC, ESTP,...)

#### Des résultats significatifs

- 20 % de nos élèves de deuxième année intègrent l'École navale,
- plus de 50 % de nos élèves de deuxième année rejoignent une grande école militaire ou civile.

## Projet d'établissement pour les classes préparatoires

Un projet d'établissement en rapport avec nos ambitions et des conditions de travail exceptionnelles.

- Un enseignement de grande qualité, dispensé par des professeurs agrégés expérimentés détachés de l'Éducation nationale,
- Des conditions de vie propices au travail :
  - salles de cours et internat rénovés



Laboratoire de sciences industrielles moderne



Un cadre exceptionnel face à la prestigieuse rade de Brest

## Renseignements pratiques pour les classes préparatoires

### Conditions d'admission

- Jeunes gens et jeunes filles de nationalité française, titulaires du baccalauréat S, âgés de moins de 19 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'admission ( 20 ans en classe de mathématiques spéciales ) et médicalement aptes à se présenter au concours de l'École navale ;
- Obligation de passer le concours d'admission à l'École navale.

### Régime des élèves

- Le régime des élèves, filles ou garçons, est l'internat ( sortie le mercredi après-midi et le week-end à l'issue des devoirs et des cours ).
- Les frais de scolarité sont faibles ( 70 €/an ).
- Les étudiants des classes préparatoires bénéficient d'une exonération provisoire des frais de pension et des frais de trousseau ( tenue, uniforme, ... ) durant leur scolarité ( environ 1782 €/an ). Ces sommes sont exigibles six ans après l'obtention du baccalauréat. La gratuité n'est acquise que si l'étudiant sert l'État pendant au moins trois ans en qualité de militaire ou de fonctionnaire. Une demande de remise gracieuse, partielle ou totale, de ces frais peut être effectuée. Le dossier de demande est établi par le " bureau d'administration scolaire " du Lycée naval, transmis au service de la solde du port de Brest, puis adressé au Trésor pour décision et recouvrement des frais.
- Les étudiants perçoivent une solde mensuelle d'environ 76 €.

### Procédure d'admission

La procédure d'admission se déroule comme suit :

- 7 janvier au 20 mars : inscription Internet <http://www.admission-prepas.org> - site activé à partir du 3 décembre 2002 - ( maximum 12 dossiers, dont 6 maximum dans une même filière. Possibilité d'un vœu géographique).
- 7 janvier au 31 mars : édition et constitution des dossiers ( 1 dossier par établissement-filière, complété des appréciations des professeurs de terminale et des bulletins scolaires de 1<sup>ère</sup> et terminale ).
- jusqu'au 31 mars : expédition des dossiers par les établissements d'origine.
- 1<sup>er</sup> avril au 15 mai : examen des dossiers par les commissions d'admission.
- 22 avril au 21 mai : classement hiérarchique de leurs vœux par les candidats sur Internet.
- jusqu'au 21 mai : classement des dossiers retenus par les commissions d'admission.

- 22 mai à juillet : plusieurs cycles de simulations d'affectation et de propositions, à partir des classements des commissions d'admission et des vœux des candidats : il s'agit de mettre à disposition des candidats la meilleure proposition qui puisse leur être faite et de récupérer leurs réponses en temps réel.

Le Lycée naval, comme les autres lycées militaires, adhère à cette nouvelle procédure d'admission. Ces lycées ont cependant leurs propres spécificités, qui sont rappelées dans la circulaire relative à l'admission en classes préparatoires dans les lycées militaires.

Cette circulaire est disponible dans les bureaux d'information sur les carrières de la marine (BICM), auprès des commandements supérieurs des forces armées outre-mer (COMSUP) ou, à défaut, les centres d'information et de recrutement de l'armée de terre (CIRAT) les plus proches de votre domicile. Vous y trouverez également les documents spécifiques nécessaires à la constitution du dossier pour une admission en CPGE ( classes préparatoires aux grandes écoles ) dans un lycée militaire ( certificat médical et contrat d'éducation pour les élèves majeur et mineur ).

## Les enseignements des classes préparatoires

### Les enseignements en classes préparatoires 1<sup>ère</sup> année MPSI - PCSI

#### Le recrutement

Le recrutement des élèves de 1<sup>ère</sup> année de classes préparatoires aux grandes écoles ( CPGE ) se fait auprès des élèves de terminale S.

Les qualités souhaitées chez les candidats sont d'abord, à l'évidence, de bons résultats scolaires, tant dans les disciplines scientifiques que littéraires (importance du français et des langues aux concours, en particulier à celui de l'École navale). Mais la réussite est aussi conditionnée par la motivation, le bon équilibre moral et physique, la capacité de travail, l'aptitude à l'effort et la régularité.

#### Les filières

##### La filière MPSI (Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur)

La filière MPSI s'adresse aux élèves faisant preuve de qualités certaines dans les démarches abstraites et déductives. Sans négliger les autres disciplines, les matières dominantes sont les mathématiques et la physique.

##### La filière PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur)

La filière PCSI s'adresse aux élèves intéressés par une démarche plus expérimentale et inductive. Les élèves doivent avoir des capacités certaines en physique et chimie sans, pour autant, abandonner les mathématiques.

Il n'y a pas de hiérarchie entre les filières qui offrent des chances d'intégration équivalentes dans une grande école, en particulier à l'École navale. Le choix de la filière doit être fait en fonction des goûts, des compétences et des projets personnels.

## Les disciplines par filière

DISCIPLINES	FILIERES			
	MPSI		PCSI	
Mathématiques	12		10	
Physique	6		8	
Chimie	2		4	(4)
Sciences industrielles	2	(3)	4	
Français - Philosophie	2		2	
Anglais ou allemand	2		2	
Informatique	1	(1)	1	(1)
T.I.P.E. ( Travaux d'initiative personnelle encadrés )	2	(2)	2	(2)
Éducation physique et sportive	3	(5)	3	(5)

(1) : au 1<sup>er</sup> trimestre seulement

(2) : aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres seulement

(3) : 4 heures aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres pour les élèves souhaitant s'orienter vers la filière P.S.I.

(4) : 2 heures aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres pour les élèves souhaitant s'orienter vers la filière P.S.I.

(5) : 1 heure en supplément ( natation )

## Le choix des options en fin de premier trimestre en vue de l'orientation

A la fin du premier trimestre les élèves des deux filières doivent prendre des options qui vont déterminer l'orientation en deuxième année. Les professeurs aident bien entendu à faire le choix d'une orientation positive.

- en **MPSI**
  - vers MP sans option particulière
  - vers PSI en optant pour 2 heures supplémentaires de sciences industrielles
- en **PCSI**
  - vers PSI en optant pour 2 heures de chimie et 4 heures de sciences industrielles
  - vers PC ( cette filière n'existe pas au Lycée naval ) en optant pour 4 heures de chimie

Les enseignements des autres matières restent communs.

## Les programmes

Les programmes des classes préparatoires du Lycée naval sont conformes à ceux parus au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

## L'aide à l'orientation

Une convention établie avec l'Université de Bretagne occidentale permet aux élèves admis ou non en 2<sup>ème</sup> année de poursuivre leurs études en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de DEUG à la faculté de Sciences de Brest. Il est donc nécessaire de s'y inscrire en parallèle.

## Les enseignements en classes préparatoires 2<sup>ème</sup> année MP - PSI

### L'admission

- Le conseil de fin de 1<sup>ère</sup> année prononce l'admission des élèves en classe de 2<sup>ème</sup> année MP ou PSI. Quelques élèves extérieurs au Lycée naval peuvent en outre être admis en 2<sup>ème</sup> année après examen de leur dossier

## Les filières

- **La filière MP ( Mathématiques - Physique )**
  - elle s'adresse aux élèves issus de 1<sup>ère</sup> année MPSI et a pour but de leur donner une formation scientifique solide en

mathématiques et en physique, ainsi qu'une formation littéraire de qualité.

- **La filière PSI ( Physique - Sciences de l'Ingénieur )**

- elle s'adresse prioritairement aux élèves issus de PCSI et aux élèves issus de MPSI ayant suivi l'option " sciences de l'ingénieur " en 2<sup>ème</sup> période. Bien que n'étant pas une filière technologique, elle tend à rapprocher les sciences technologiques industrielles des sciences physiques

## Les disciplines par filière

- Les horaires sont identiques à ceux des lycées de l'Éducation nationale, avec en supplément une heure hebdomadaire d'éducation physique et sportive (natation) pour tenir compte de la spécificité des concours des grandes écoles militaires.

DISCIPLINES	FILIERES	
	MP	PSI
Mathématiques	12	10
Physique	7	7,5
Chimie	2	2,5
Sciences industrielles	2	4
Français - Philosophie	2	2
Anglais ou allemand	2	2
T.I.P.E. ( Travaux d'initiative personnelle encadrés )	2	2
Éducation physique et sportive	3	3

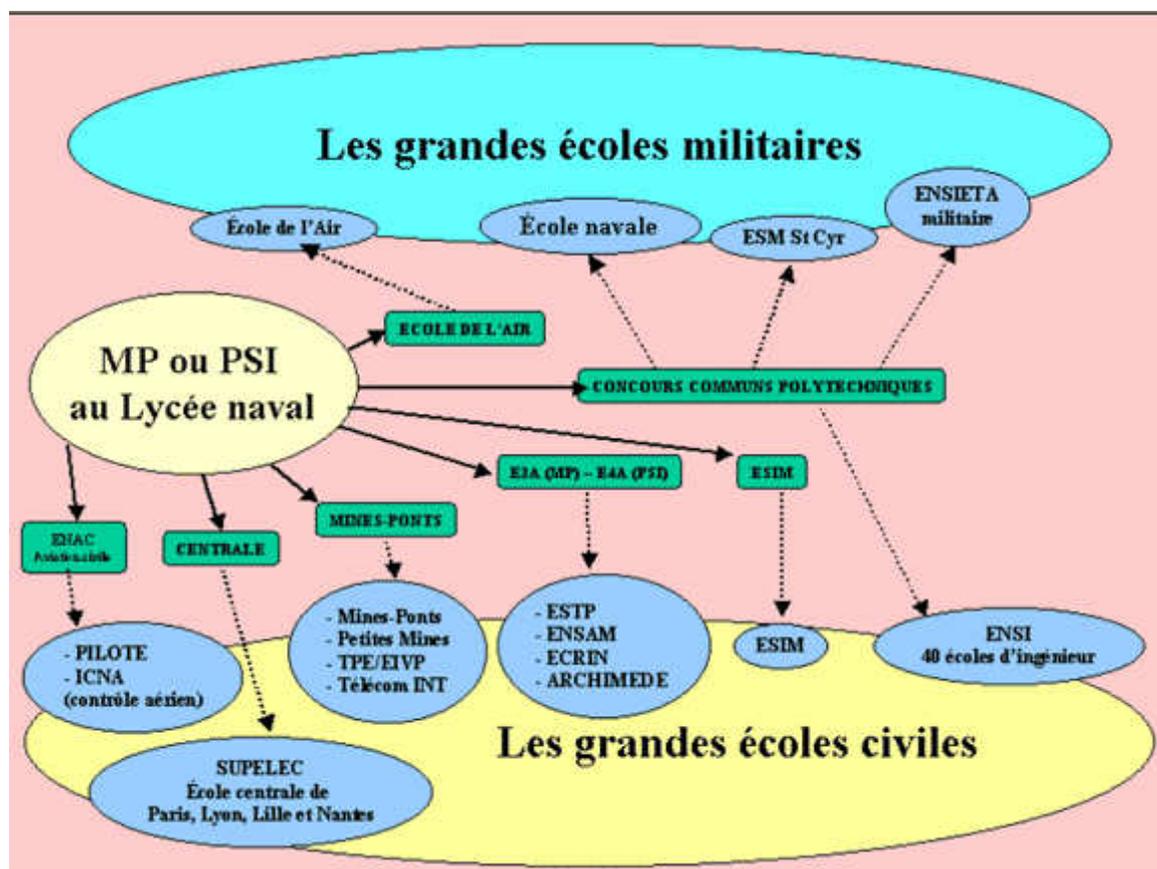
- A cet horaire s'ajoutent deux heures de travaux pratiques d'informatique par quinzaine.

## L'aide à l'orientation

- Pendant toute leur scolarité en CPGE, les élèves sont aidés dans leur choix des grandes écoles par la documentation mise à leur disposition et par l'ensemble de l'équipe éducative. Des conférences de présentation des grandes écoles militaires et des carrières d'officier leurs sont aussi proposées.

## Les débouchés

- Le débouché normal de la classe de 2<sup>ème</sup> année est la réussite aux concours d'entrée aux grandes écoles et en particulier à celui de l'École navale.
- Le redoublement éventuel des élèves souhaitant suivre une deuxième année dans cette classe ("5/2") est prononcé en fin d'année par le conseil de classe.
- Les élèves inscrits en parallèle à l'Université de Bretagne occidentale et admissibles ou admis à certains concours d'entrée aux grandes écoles peuvent être autorisés à poursuivre leurs études en 2<sup>ème</sup> année de DEUG ou en licence à la faculté des Sciences de Brest.
- Le schéma ci-dessous résume les concours des grandes écoles scientifiques généralement présentés par les élèves du Lycée naval.



## En bref

### Futurs pilotes ? (Cols bleus du 11 septembre 2004)

Le Lycée naval propose depuis la rentrée 2001 aux élèves des classes de seconde et de première une formation au brevet d'initiation aéronautique (BIA).

Melle Jean, professeur de physique et pilote amateur, dispense aux élèves volontaires, de début octobre à fin mai, des cours dans les domaines de la mécanique du vol, la météorologie, la navigation, la réglementation aérienne et l'histoire de l'aviation. Outre cet enseignement purement théorique, les élèves découvrent le monde de l'aéronautique à l'occasion de nombreuses visites (BAN Landivisiau et Lanvéoc-Poulmic, radars de Bretagne pour le contrôle aérien). En partenariat avec l'Aéroclub du Finistère, les élèves ont la chance de mettre en pratique leur formation au cours de vols sur avion monomoteur.

À l'issue de l'examen annuel du BIA organisé par le rectorat de Rennes, six élèves primés ont été récompensés par un vol de Brest à Ouessant, en avion ou en hélicoptère.

### Retour des intégrés au lycée naval (Cols bleus du 03 avril 2004)

Les élèves des classes préparatoires du lycée naval de Brest ont organisé samedi 6 mars, une cérémonie de « retour des intégrés » sous la présidence du CV Jean-Marc La Marle, commandant le CIN Brest. Ils ont eu le plaisir de retrouver leurs anciens camarades, scolarisés dans leur établissement en 2003-2004 et récemment admis dans une école de formation d'officiers. C'est dans une ambiance à la fois solennelle et chaleureuse que les jeunes « intégrés » ont échangé leurs impressions sur leurs nouvelles écoles, choisies en fonction de leurs aspirations et de leurs résultats aux concours d'entrée aux grandes écoles. Qu'ils aient opté pour l'École navale, Saint-Cyr, l'École de l'air ou l'Ensieta, les cadres et professeurs invités à cette cérémonie ont noté combien ces futurs officiers étaient ravis de partager leurs expériences avec leurs cadets et fiers de leurs nouveaux uniformes.

### Devoir de mémoire au Lycée naval (Cols bleus du 03 avril 2004)

Dans le cadre du concours de la résistance 2004 ayant pour thème « les Français libres », les élèves de seconde du lycée naval ont visité jeudi 26 février l'abri Sadi-Carnot de Brest. Cette visite guidée suivie d'un film d'une dizaine de minutes a été l'occasion de rappeler aux jeunes générations les combats livrés à Brest pendant la Seconde Guerre mondiale. Le récit de l'explosion de cet abri survenu le 9 septembre 1944 témoigne des drames de la guerre auxquels les brestois ont fait face au cours du siège de leur ville, anéantie sous le feu conjugué de l'aviation alliée, de l'artillerie américaine et des sabotages allemands.

Cet exercice pédagogique, véritable devoir de mémoire a connu un prolongement mercredi 10 mars au cours d'une conférence sur la Résistance et la Déportation. Prononcée par MM. Demuyter, Le Gall et Bodivit, tous trois anciens combattants et résistants, la conférence a captivé les lycéens très attentifs au récit poignant de ces héros de l'ombre qui ont lutté contre l'ennemi au sein de l'armée régulière avant 1940, puis dans les FFL et la Résistance.

### Les élèves du lycée naval débarquent... (Cols bleus du 10 janvier 2004)

Les élèves des classes de terminale du Lycée naval ont sillonné les sites prestigieux, chargés d'émotions, du débarquement en Normandie. Accueillis par l'École des fourriers de Querqueville, les lycéens ont visité le cimetière allemand d'Orglandes, le site de la pointe du Hoc ravagé par les bombes alliées, Omaha "la sanglante", le cimetière américain de Colville-sur-Mer, le musée du port artificiel d'Arromanches.

La seconde journée était consacrée à la visite du Mémorial de Caen, avec travail pédagogique à l'appui. Puis les élèves sont

partis sur les traces des planeurs britanniques du major Howard au pont de Pegasus, à Bénouville. La journée a été clôturée par la visite de la batterie de marine allemande dite "du chaos", conservée à Longues-sur-Mer. Cette batterie, pouvant tenir sous son feu une zone étendue de la baie de Seine, représentait un danger tout particulier pour les forces alliées et notamment pour la plage d'Utah. Elle a été réduite au silence dans la soirée du 6 juin 1944 par les navires Alliés *Ajax* et *Georges Leygues*, et prise, le matin du 7 juin sans combat par les soldats britanniques venus d'Arromanches.

Lors de la dernière journée, les élèves sont passés par Sainte-Mère-Église avant de faire un détour par le Mont-Saint-Michel.

*Eric Varin*

